

LES SAISIES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il a commencé à sa façon à imposer la peine de mort aux agriculteurs hier en annonçant des saisies qui toucheront des dizaines de milliers d'agriculteurs à partir de vendredi.

Des voix: Oh, oh!

M. Foster: Le ministre peut-il nous dire pourquoi les saisies commencent maintenant, soit une semaine seulement après qu'on a réduit de 18 p. 100 le prix des céréales? Auparavant, le ministre chargé de la Commission canadienne du blé et le ministre de l'Agriculture avaient refusé de consentir un paiement d'appoint pour la prochaine campagne agricole. Pourquoi les mesures de saisie s'appliquent-elles dès vendredi? Va-t-on devoir parler du triste vendredi de l'agriculture à partir de maintenant?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, j'apprécierais que le député, qui siège à la Chambre depuis fort longtemps, prenne au moins la peine de vérifier ses renseignements. Les saisies ne toucheront pas des dizaines de milliers d'agriculteurs. Elles s'appliqueront tout au plus à 50 exploitations par mois, ce qui donne environ 600 cas par année selon des calculs arithmétiques qui sont à sa portée. Cette mesure est loin d'avoir l'ampleur que le député veut lui donner.

Je me permets de répéter que tout agriculteur visé pourra soumettre son cas à un bureau d'examen de l'endettement agricole. Ces bureaux, qui fonctionnent depuis le mois d'août, seront très utiles à bon nombre d'agriculteurs visés par ces saisies.

LE NOMBRE DE PRÊTS AYANT DES ARRIÉRÉS—ON DEMANDE DES RÉÉCHELONNEMENTS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je voudrais simplement rappeler au ministre que lorsqu'il parle d'environ 600 agriculteurs, il sait pertinemment qu'il nous raconte des blagues. Six mille prêts de la Société du crédit agricole ont des arriérés de plus de deux ans. Dans ce cas, on sait que ces prêts ne sont jamais remboursés. En tout, le remboursement de 16 000 prêts de la Société est en retard.

● (1425)

Avant que le ministre ne mette en vigueur son programme, vendredi prochain, avant d'entreprendre des milliers de saisies, va-t-il mettre en place un tout nouveau système, afin de rééquilibrer la dette? Le ministre n'a-t-il donc aucune compassion? N'a-t-il pas de cœur? Ignore-t-il ce qui se passe?

Des voix: Bravo!

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, le député exagère grandement. Il sait fort bien que le nombre total de clients de la Société du crédit agricole est d'environ 76 000. Ainsi, lorsqu'il prétend que 60 000 sont en retard dans leurs paiements, c'est absolument...

M. Foster: Six mille.

Questions orales

M. Mayer: Désolé, j'avais cru entendre 60 000.

Cependant, il n'est pas sans savoir, quels que soient tous les chiffres qu'il veut lancer à la Chambre, que le nombre approximatif d'agriculteurs qui seront touchés sera de l'ordre de 50 par mois.

M. Blackburn (Brant): Aimeriez-vous être du nombre?

M. Mayer: Ainsi, au cours de l'année qui vient, la mesure que le ministre de l'Agriculture a annoncée touchera environ un quart de 1 p. 100 de toutes les exploitations agricoles commerciales au Canada.

Entre-temps, nous apportons une aide financière importante. Ainsi, je le répète, le gouvernement fédéral consacrera environ 1,3 milliard de dollars à l'économie céréalière de l'Ouest au cours des cinq prochaines semaines. Selon moi, ce n'est pas là le signe d'un gouvernement qui se désintéresse de la question et qui manque de compassion pour les agriculteurs, bien au contraire, et la plupart des agriculteurs s'en rendent compte.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE QUE LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT SOIT CHANGÉE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il sait que les chiffres auxquels le ministre vient de faire allusion ont pour but de payer aux agriculteurs la récolte de l'an dernier. Il sait que son gouvernement ne s'est pas engagé à fournir une aide spéciale aux agriculteurs qui sont en train de faire les semences de la campagne en cours.

Sa décision de procéder aux saisies vendredi va faire en sorte que 600 agriculteurs environ sont en danger immédiat. Comme 25 p. 100 des agriculteurs canadiens sont au bord de la faillite, est-ce que le premier ministre va intervenir directement, changer la décision du gouvernement, et mettre fin à cette politique que son gouvernement compte infliger aux agriculteurs canadiens vendredi?

Des voix: Bravo!

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, le chef du Nouveau parti démocratique dit que les agriculteurs ont besoin d'argent pour semer maintenant. C'est exactement ce que nous faisons. Nous leur fournissons de l'argent en ce moment.

M. Broadbent: Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. Mayer: Bon, le député veut se rétracter. Il devrait savoir ce qu'il veut demander quand il formule sa question.

En tout cas, je répète que pas mal d'argent est versé directement aux agriculteurs de l'Ouest canadien en ce moment même, à une époque critique de l'année, et c'est là-dessus exactement que portait sa question. Il y a 1,3 milliard en espèces qui s'en vont dans les poches des agriculteurs de l'Ouest canadien en ce moment même, au moment des semences, période critique de l'année. Les agriculteurs ont besoin d'argent pour semer tout de suite et c'est exactement ce que nous leur donnons.